



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي / Ministère de L'Enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique

Université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.

Institut de l'Architecture et sciences de la terre

Département d'Architecture

Laboratoire Habitat et Environnement / Sétif 1 / Algérie.

Dans le cadre du PRFU / Code : A021.01UN050120230003; organise le séminaire national intitulé :

Vers une Durabilité Environnementale de L'Espace Public

«Towards Environmental Sustainability of Public Space»

V.D.E.d'E.P le : 20 et 21 Octobre 2025. ➡ Lien Du Séminaire : <https://events.univ-setif.dz/event/19/>

Président d'honneur le Pr : LATRECHE Mouhamed Elhadi ; Directeur de l'Université Ferhat Abbas / Sétif 1 / Algérie.

Président et coordinateur du séminaire national le Dr : Hanafi Abdelhakim ; Université Batna 1 / Algérie.

Président du comité scientifique le Pr MAZOUZ Said ; Université Larbi Ben Mhidi / Oum El Bouaghi / Algérie.



Les espaces publics ne sont pas seulement un sujet d'étude et d'analyse, mais représentent une préoccupation liée à la diversité des pratiques des usagers et des compétences des spécialistes, mobilisant une multitude d'acteurs publics et privés. Cette notion, aux multiples significations, se situe à la croisée des chemins, de divers enjeux sociétaux, politiques, économiques, urbanistiques et culturels, souvent paradoxaux. L'espace public en tant que concept s'est largement diffusé, en même temps il demeure imprécis pour certains, malgré les nombreux débats qui lui sont consacrés.

Aujourd'hui, diverses disciplines à l'exemple de l'urbanisme, la sociologie, l'architecture, le paysagisme, le génie urbain ... etc. s'y intéressent, mais souvent de manière confuse, en se focalisant sur les activités qui s'y déroulent, les projets qui le façonnent ou les infrastructures qui l'entourent. De plus le débat sur l'aménagement de l'espace public se limite au cercle des professionnels.

L'espace public en tant qu'environnement physique est en même temps, un environnement moral. Physique, puisque il est spatial par ses dimensions et il fait partie de l'environnement urbain où il est contenu et contenant. Et moral, par la dimension de l'éthique et les relations sociales.

Le rapport entre l'espace public et l'environnement se touche dans la définition de Myriam Armand-Fargues : L'environnement en général dans sa définition la plus commune est celle d'un «ensemble des conditions physiques, chimiques, biologiques et culturelles sociologiques susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines» (Dictionnaire Robert).

Une autre définition dérivé de l'américain, ce mot est synonyme de milieu, ce qui est conforme à la définition des géographes. Dans les années 1950-1960, les chercheurs en sociologie urbaine ont porté un intérêt croissant aux questions de «socialisation» et de «sociabilité» dans les espaces publics urbains, ces espaces étant caractérisés par leur ouverture et leur accessibilité potentielle à tous. Ce mouvement s'inscrivait dans le contexte de l'évolution des grandes villes, marquées par l'expansion urbaine et le développement de nouvelles formes d'interactions sociales. Paulette Duarte (16 août 2018)

Les premières recherches se sont focalisées sur le lien entre «les pratiques sociales» et «l'environnement construit», c'est-à-dire, la manière dont l'aménagement des espaces urbains influençait les comportements sociaux. Les behavioristes et interactionnistes américains, tels que «Kurt Goldstein», «Erving Goffman», «Amos Rapoport» et «William H. Whyte», ont été des figures majeures de ce courant. Leurs travaux ont contribué à poser les fondements d'une recherche sur les dynamiques «socio-spatiales», autrement dit, l'interaction entre l'espace physique et les pratiques sociales qui influencent la manière dont les individus perçoivent et fréquentent les lieux urbains. Ces recherches ont permis de ressortir avec des résultats sur la manière dont les caractéristiques des espaces publics : taille, accessibilité, visibilité ... etc. pouvaient façonner les interactions sociales et les expériences vécues dans la ville à travers les espaces publics. Paulette Duarte (16 août 2018).



Pour cela, l'espace public n'est pas un objet fini et limité. C'est un environnement physique et moral où il peut contenir la vie citadine des gens, leur usage, leur rassemblement, leur pratique, l'accessibilité physique, leur circulation, ... etc., caractérisé par la nature du sol, de l'air, de l'eau, de la lumière naturelle, du climat, de la végétation, etc. En plus c'est un environnement moral : où on touche l'éthique, les valeurs morales, les relations sociales, les pratiques sociales, les rencontres, les aspirations, l'expression des coutumes et les traditions ...etc.

Donc, l'espace public se forme de deux volets : environnement physique puisque il est tangible, constituée de la nature avec ses dimensions spatiales, des voies de circulation : rues et trottoirs, des places et placettes. Il englobe également les valeurs sociales qui contribuent à la qualité de vie des citoyens. Sous une autre optique on peut voir l'espace public dans sa dimension formelle, esthétique et identitaire.

En revanche ; l'espace public sans sa durabilité perd de sa valeur, il ne va être limité qu'aux espaces de circulation plutôt qu'à des espaces de rencontre, de sociabilité et d'urbanité. Sachant que la durabilité est relative à ce qui est durable et même résistant aux différents changements qui arrivent dans le futur. Désormais la durabilité de l'espace public c'est *empêcher* «sa perte», «sa disparition», «sa dégradation» et bien même empêché «la dominance» d'un type sur les autres types.

Dans l'objectif d'atteindre la ville durable et l'espace public fait partie d'elle, les gouvernements et les autorités locales du monde entier cherchent des moyens de devenir plus durables, 10 villes durables : Vancouver, Canada ; Helsinki, Finland ; Cape Town, South Africa ; San Francisco, California ; Portland, Oregon ; Berlin, Germany ... etc. dont elles respectent l'environnement. En plus des recherches récentes ont recommandé l'application des principes du développement local durable projetés dans la conservation de l'environnement bâti par une meilleure planification et la gestion urbaines, l'introduction de la nature, l'activation de l'écosystème urbain avec toutes ses dimensions, la création des espaces d'aération dans la ville que ce soit place ou espace vert ... etc. Ajoutant l'inclusion des tranches importantes de la société (les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées, les femmes ...etc. pour réussir la durabilité des espaces publics.

Les espaces publics de nos villes algériennes, souvent détériorés et délabrés ont des conséquences néfastes sur la vie urbaine. Tout en limitant les interactions sociales, affaiblissant le lien social et entravant le développement de leurs communautés et cela est dû au non-respect des règles et la non-conformité des espaces publics ce qui constituent un véritable obstacle à la durabilité environnementale. Ceci veut-dire, que la situation des espaces publics en Algérie est critique, leur état actuel constitue un frein majeur au développement tout en limitant considérablement les possibilités d'épanouissement social et en réduisant la qualité de vie des citoyens. On note un déficit en matière de conception, de planification, de gestion, d'aménagement, d'entretien ...etc. de ces lieux, ce qui réduit considérablement les possibilités d'échanges sociaux et d'engagement citoyen, dégradant ainsi la qualité de vie des citoyens, portant atteinte au degré d'urbanité de nos villes

Objectifs du séminaire **V.D.E.d'E.P**



Ce séminaire offre une opportunité d'échange et de débat pour les chercheurs intéressés par la durabilité environnementale de l'espace public dans ses différentes dimensions : spatiale, économique, sociale et socioculturelle.

- Atteindre la durabilité environnementale de l'espace public.
- L'application des méthodes nouvelles pour la promotion de la qualité environnementale des espaces publics.
- Encourager l'utilisation de méthodes participatives pour impliquer les citoyens dans le processus décisionnel.
- Appréhender l'espace public dans ses dimensions : formelle, esthétique et identitaire.
- Voir l'espace public dans son rôle essentiel : structurant la ville et ses équipements.
- Voir l'espace public en tant que centre vers lequel convergent pour toutes les disciplines : urbanisme, architecture, sociologie, génie urbain, paysagiste, planification, géographe, aménagement ...etc.

Différents axes du séminaire **V.D.E.d'E.P**

Axe 1 :

L'évaluation de la qualité environnementale des espaces publics : Il s'agit d'un concept multidimensionnel qui englobe plusieurs aspects, commençant par l'évaluation de la qualité de l'air, présence ou absence des polluants atmosphériques ; la biodiversité des espèces végétales ; la qualité du sol de l'espace public, sa minéralisation, l'effet de l'albédo, ... etc. son paysage et son esthétique où la présence d'espaces verts, qualité de l'aménagement urbain, ... etc. cet axe là englobe toutes les dimensions environnementales relatives à l'espace public et comment l'évaluer.



Axe 2 :

Différentes méthodes pour évaluer la durabilité de l'espace public : on cherche des méthodes alternatives pour évaluer la durabilité de l'espace public. Il convient d'évoquer simultanément des aspects environnementaux, sociaux et économiques. Il semble que des politiques conduisant à la conception et l'aménagement d'espaces publics de qualité, adaptés aux besoins de chacun, d'aujourd'hui et de demain, peuvent améliorer la qualité de vie citadine. La question de cet axe est : quelles sont les nouvelles approches et méthodes pour arriver à une durabilité de l'espace public ?

Axe 3 :

L'espace public, un environnement physique, économique, esthétique et identitaire, social ou socioculturel : on peut le considérer comme un environnement dépendant des dimensions : physique, économique, esthétique, identitaire, social et socioculturel. C'est une notion riche et multifacette qui embrasse la diversité de notre monde. Un lieu libre d'accès pour tous, un carrefour de rencontres, d'échanges, une scène de vie collective, dont on doit explorer les multiples dimensions. Donc comment préserver ces dimensions : physique, économique, esthétique, identitaire, social ou socioculturel dans l'objectif de la durabilité environnementale de l'espace public?

Axe 4 :

L'Espace Public: Création, Gouvernance, Durabilité: c'est un lieu d'échange et d'expression citoyenne. Son évolution et régulation cruciales pour l'urbanité. Un espace public épanoui, jaillit de l'union fusionnelle de la planification précise et de la conception. Il doit contenir de l'invitation chaleureuse, ouverture vers tous, une symphonie ajustée aux désirs de ceux qui l'utilisent. Lors de la conception et l'aménagement d'un espace public, on doit réfléchir à l'importance de l'emplacement, à l'aspect attrayant et fonctionnel, fusion entre espaces ouverts dynamiques et de zones intimes. En ce qui concerne la gouvernance, l'implication citoyenne, des entreprises et des organisations communautaires est fondamentale. L'espace public, ce joyau urbain, nécessite un entretien constant pour pérenniser sa splendeur. Du financement à l'adaptation aux désirs changeants de la communauté, une attention particulière est requise pour favoriser sa durabilité.

Comité scientifique du séminaire national **V.D.E.d'E.P**

Pr MAZOUZ Said (Président) : université Larbi Ben Mhidi Oum El Bouaghi.
Dr HANAFI Abdelhakim, LHE, Président et Coordonnateur du Séminaire.
Dr ALI KHODJA Nadhir, université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Pr ALKAMA Djamel, université 08 mai 1945 Guelma / Algérie.
Dr SAMAÏ Assia, université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie
Dr ASSASSI Abdelhalim, université Batna 1 / Algérie.
Dr RAHMANE Ali, université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Dr KHARCHI Oussama, université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Dr CHOUGUI Ali, université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Dr SAKHRI Adel, université Mohamed khider Biskra / Algérie.
Dr ALI KHODJA Mehdi, université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Dr MEBARKI Amar : université Batna 1 / Algérie.
Dr ZEROUATI Wiem, université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Dr MARIR Belkacem : université Batna 1 / Algérie.
Dr FEZAI Soufiane : université Tébessa / Algérie.
Dr TEDJARI Abdelmalek Farouk, université Ferhat Abbas Sétif 1.
Dr KELKOUL Leila, université Ferhat Abbas Sétif 1.

Lien Du Séminaire : <https://events.univ-setif.dz/event/19/>

Comité d'organisation du séminaire national **V.D.E.d'E.P**

Dr RAHMANE Ali (Président) : université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Dr HANAFI Abdelhakim : Université Batna 1, Algérie.
Pr CHABOU Mouley Charaf , université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Dr ALI KHODJA Nadhir : université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Dr SAMAÏ Assia, université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie
Dr ASSASSI Abdelhalim : université Batna 1/ Algérie.
Dr ALI KHODJA Mehdi : université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Dr ZEROUATI Wiem : université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Mr HACHELEF M'barek (SG) ; université Ferhat Abbas Sétif 1.
Mme KENTACHE Amel ; université Ferhat Abbas Sétif 1.
Mme ABBAOUI Hafida ; université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Mme ZEGADI Hanane ; université Ferhat Abbas Sétif 1 / Algérie.
Doctorante CHALABI Fatima Zahra ; université Ferhat Abbas Sétif 1.
Doctorante FORTAS Khalida : université Batna 1 / Algérie.
Doctorante ABABSA Hadjer, université Ferhat Abbas Sétif 1.
Doctorante GUETTALA Soundous : université Batna 1 / Algérie.
Doctorant BAKOUR Fateh; université Ferhat Abbas Sétif 1.
Doctorante AYADI Abir : université Batna 1 / Algérie.
Doctorante HAMLAOUI Nadjet; université Ferhat Abbas Sétif 1.
Doctorante TITE Meriem Hafidha : université Batna 1 / Algérie.
Doctorante BENFLIS Sarra; université Ferhat Abbas Sétif 1.
Doctorante HADID Amani; université Batna 1 / Algérie.
Doctorante ALAOUA Asma : université Batna 1 / Algérie
Doctorant OUAZIR Mansour, université Ferhat Abbas Sétif 1.
Doctorante BENSALAH Maroua : université Batna 1 / Algérie.
Doctorante KARA Khadidja : université Batna 1 / Algérie.

Modalités de soumission au séminaire national **V.D.E.d'E.P**



- L'appel à communication est ouvert aux chercheurs : doctorants et enseignants ou professionnels.
- Les propositions se feront sous forme de communications **orales** ou **posters**.
- Les travaux soumis doivent être inscrits dans les axes du séminaire.
- Les propositions seront rédigées en arabe, en anglais ou en français.
- Les auteurs sont invités à soumettre un résumé en arabe, en anglais ou en français, ne dépassant pas 500 mots.
- Les propositions ne doivent pas être publiées ou envoyées ailleurs. Comme elles doivent inclure les éléments suivants :
 - 1) Le titre de la communication, en précisant l'axe.
 - 2) Les coordonnées précises de l'auteur et les co-auteurs.
 - 3) Le résumé précisant l'objectif, la problématique, le cadre théorique, l'étude de cas, la méthodologie suivie et les principaux résultats.
 - 4) Les mots-clés. Au maximum cinq (05) mots et six références bibliographiques.
 - 5) ➡ **Les propositions doivent être envoyées à l'Email ➡ : seminor.v.d.e.d.e.p@gmail.com** (Séminaire 2025 archi Sétif 1)
 - 6) Les résumés rédigés en anglais ou français seront sous format Word : Times New Roman 12, interligne simple et de deux (2) cm de marge par tout. Et les résumés rédigés en langue arabe seront en Traditional Arabic 15, interligne simple.
 - 7) En haut de page : le titre de la communication, l'axe de l'intervention, l'auteur ou les auteurs, l'affiliation, laboratoire, l'adresse mail, le numéro de téléphone.
 - 8) Textes définitifs des communications seront de quinze (15) pages au maximum, y compris la bibliographie et les illustrations.
 - 9) Ils seront rédigés sous format Word (mêmes conditions que celles des résumés)

Droits de participations au séminaire **V.D.E.d'E.P** (sans hébergement)

Doctorants : 2000 Da / Enseignants (académiques / chercheurs): 4000 Da / Professionnels : 7000 Da.

N.B : tout membre des comités est exonéré des droits dans le cas où sa communication porte uniquement son nom.

Date limite de réception des résumés : **15/07/2025**
Date de notification d'acceptation des résumés: **01/08/2025**
Date limite de réception des textes : **01/09/2025**
Acceptation finale : **15/09/2025**
Tenue du séminaire **V.D.E.d'E.P** : **20 & 21 /10/2025**

Les propositions doivent être envoyées à l'Email suivant :
seminor.v.d.e.d.e.p@gmail.com (Séminaire 2025 archi Sétif 1)

Dr Hanafi abdelhakim : Président et Coordinateur du séminaire : **0775285053**
Dr Rahmane Ali :Président du comité d'Organisation : **0661733384**